

Habitat accompagné pour personnes âgées autonomes

Inauguration de la résidence Ékip'âge « La Trémelière »

Le Rheu (35)

Dossier de presse

14 septembre 2022





Sommaire

1. Philosophie et origine du projet	3
2. Présentation du concept	3
3. Les caractéristiques de la résidence	4
4. L'accompagnement proposé.....	5
5. Partenariat	7
6. Conditions de ressources.....	7
7. En pratique.....	7



1. Philosophie et origine du projet

Nous sommes partis du constat, qu'aujourd'hui, les personnes âgées autonomes qui ne peuvent plus ou n'ont plus l'envie de vivre chez eux (baisse de revenus, difficultés d'accès aux services, sentiment d'isolement...), ne trouvent pas toujours une réponse adaptée à leurs attentes.

La résidence Ekip'âge ambitionne de répondre aux besoins de ces futurs locataires, en leur proposant, dans un budget accessible, de disposer de logements alliant confort, sécurité, qualité de la conception, tout en bénéficiant d'un accompagnement pour prévenir l'isolement et conserver un lien social.

Un premier projet a vu le jour en 2017 à Dinan (22), puis un deuxième a ouvert à Baden (56) en juillet 2021.

La résidence du Rheu est ouverte depuis décembre 2021. Elle sera suivie, fin 2022, d'une implantation sur Pont-Péan.

2. Présentation du concept

Nouvelle étape dans le parcours résidentiel des aînés, le concept d'habitat accompagné s'adresse aux personnes âgées autonomes de plus de 60 ans qui souhaitent :

- quitter leur domicile devenu inadapté,
- conserver leur liberté, être véritablement chez eux,
- préserver le lien social dans la vie courante,
- accéder plus aisément aux services et aux soins avec une réponse coordonnée, rassurer leurs proches,
- conserver un budget mensuel consacré au logement et à l'accompagnement compatible avec leur niveau de ressources.

Le principe : proposer de vrais logements indépendants, fonctionnels et très ergonomiques, ainsi qu'un accompagnement individualisé et un projet de vie collectif, le tout pour un budget maîtrisé

Un logement adapté dans un environnement agréable

- Pensé avec des ergonomes pour être accessibles même en cas de perte d'autonomie
- Sécurisé
- Commerces et services de proximité accessibles à pied
- Proximité immédiate des transports en commun
- Proche de la nature

Un accompagnement à la vie sociale

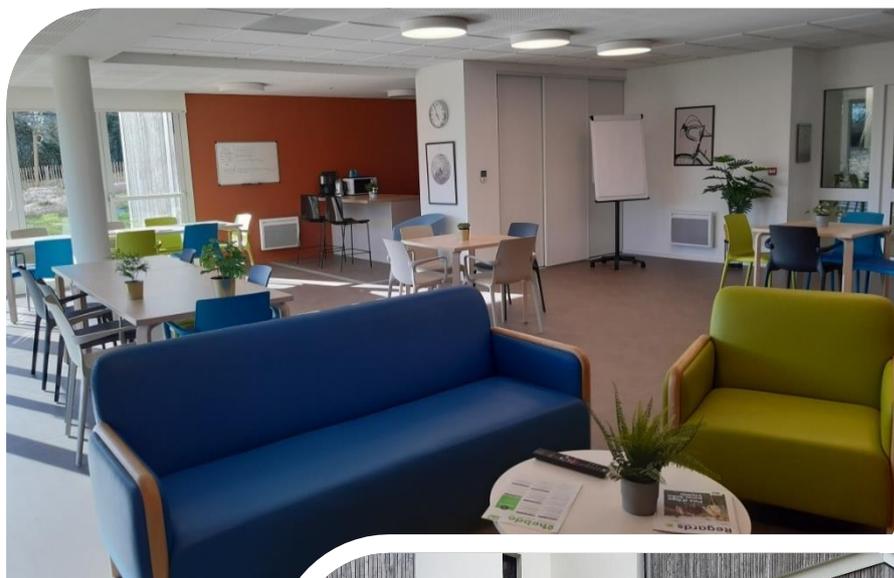
- Par un accompagnement individuel (aide aux démarches administratives...)
- Par une dynamique collective (en lien avec les associations locales)

Un budget maîtrisé



3. Les caractéristiques de la résidence

- **36 logements du T2 au T3 disposant d'une cuisine équipée et d'un balcon extérieur**
 - ✓ 29 T2 de 52 m² en moyenne
 - ✓ 7 T3 de 64 m² en moyenne
 - ✓ 14 places de stationnement
- **Une salle commune de 70m² avec cuisine équipée**
- **Un jardin partagé avec terrasse**





4. L'accompagnement proposé

Un salarié, dénommé **Ékipier**, sera dédié à l'animation de la résidence, pour proposer aux aînés un accompagnement professionnel, individualisé et dans la durée.

Ses rôles sont multiples :

✓ Accompagner les locataires au quotidien

Orientation vers les services adéquats, écoute attentive, aide aux démarches administratives...



✓ Favoriser le lien social

Ouverture sur la vie communale, organisation d'activités sociales et culturelles...

✓ Tranquilliser les familles

Rassurer les proches pour que leurs visites soient des moments de détente.

✓ Développer la prévention

Sensibilisation à la prévention, ateliers santé, activités physiques adaptées...



5. Partenariat

La résidence Ekip'âge est le fruit d'un projet partenarial impliquant :

- **Le Conseil Départemental d'Ille-et-Vilaine et l'Agence Régionale de Santé Bretagne** au titre de l'habitat inclusif
- **La commune de Le Rheu**

L'histoire d'une cité-jardin

Située à 10 km de Rennes, la commune péri-urbaine de Le Rheu compte 9225 habitants et s'étend sur 1900 hectares.

Forte de son dynamisme associatif avec près de soixante associations et bénéficiant de l'attractivité de l'agglomération rennaise, la Ville de Le Rheu développe son offre de logements afin de répondre aux besoins de la population dans le cadre des objectifs du programme local de l'habitat métropolitain.

Les multiples chemins piétons font partie de l'identité communale et sont le quotidien des habitantes et des habitants. Le Rheu offre un cadre verdoyant et aquatique. Le port, implanté au lieu-dit Heuzardière, permet un accès direct à la Vilaine.

Le Rheu, intégrée à une métropole dynamique

Dans la conception de nouveaux quartiers, mais aussi dans la construction des indispensables infrastructures associées à l'implantation de ses habitations, la ville s'adapte à l'augmentation et au renouvellement de la population. Un tissu associatif riche, tant culturel que sportif, ou des moyens humains garantissant la sécurité sont autant d'outils pour sceller les valeurs du vivre-ensemble et d'ouverture. A Le Rheu, des réunions consultatives sont organisées pour collecter les idées et les propositions citoyennes, dans une volonté affirmée de dialogue participatif. Un dispositif d'élus de proximité a été déployé afin d'écouter les attentes des habitants, notamment lors de balades urbaines.

Le Rheu : une particularité urbanistique reconnue

Ce concept de cité-jardin a été importé à Le Rheu en 1957, par Gaston Bardet, architecte-urbaniste. À la demande du maire Jean Châtel, G. Bardet a organisé le développement de la ville, dès le début de son urbanisation, alors que la commune comptait moins de 2000 habitants. Selon lui, la qualité d'une ville « dépend du soin apporté à la formation d'une véritable âme urbaine ». Croyant à l'importance du « mariage de la ville avec la verdure », il apporte un soin particulier aux espaces extérieurs et aux paysages. De nombreux principes, encore appliqués de nos jours, sont ainsi posés :

- attention apportée au traitement des espaces publics naturels,
- respect du bocage existant et valorisation du végétal,
- harmonie architecturale des constructions,
- qualité du mobilier urbain,
- hiérarchisation des voies de circulation.

Afin d'offrir un cadre de vie agréable aux Rheusoises et aux Rheusois et de renforcer son attractivité, la Ville met l'accent sur la végétalisation de ses espaces publics.

Parce qu'un espace agréable est un espace qui favorise aussi le lien social, la Ville de Le Rheu porte une attention particulière au « bien vivre ensemble ». Mixité des formes d'habitat, mixité sociale, au travers du PLH (50 % de logements aidés) et mixité intergénérationnelle, création d'espaces publics de qualité sont au cœur de la politique d'aménagement du territoire communal. Les jardins familiaux, les mails arborés, les placettes et les vergers sont autant de lieux d'échanges et de rencontres, mais aussi d'intégration des nouvelles populations.



- **Duval Développement** : promoteur et constructeur immobilier,
- **Archipel Habitat** : propriétaire de la résidence,

Archipel habitat est l'Office public de l'habitat de Rennes Métropole. Il accompagne la collectivité dans la mise en place de son Programme local de l'habitat (PLH). Son patrimoine est réparti sur 45 communes, soit près de 17 000 logements. Rennes Métropole, délégataire des aides à la pierre de l'État, apporte son concours financier et une aide technique aux communes pour la réalisation des nouvelles opérations. Archipel habitat, au-delà de la production et de la réhabilitation de son parc, favorise l'accueil de toutes les populations y compris les plus fragiles en développant les dispositifs nécessaires à une véritable mise en œuvre du droit au logement sur l'ensemble du territoire.

En 2019, Archipel habitat a fêté ses 100 ans d'existence. L'occasion de manifester toujours plus fort son engagement pour la satisfaction du service rendu aux locataires. C'est en ce sens que les équipes d'Archipel habitat sont chaque jour animées par l'ambition de faire vivre le modèle rennais du logement social. L'exemplarité du territoire encourage à faire sans cesse preuve d'innovation pour que les conditions de vie du plus grand nombre soient les meilleures.

Pour en savoir plus sur Archipel habitat : www.archipel-habitat.fr - @archipelhabitat sur Twitter

- **VYV³ Bretagne (Mutualité)** : gestionnaire de la résidence.

6. Conditions de ressources

La résidence Ekip'âge est une résidence sociale avec des loyers encadrés et modérés.

Les candidats à un appartement dans la résidence seront éligibles selon les plafonds suivants pour l'année 2022 :

- Revenu fiscal de référence inférieur à 27 481 € annuels pour une personne seule,
- Revenu fiscal de référence inférieur à 36 700 € annuels pour un couple.

7. En pratique

Pour obtenir des renseignements ou un dossier d'inscription :

- Un numéro de téléphone : 02 96 75 44 44 ou 07 84 58 80 67
- Une adresse mail : ekipage.lerheu@vyv3.fr
- Sur place : 14 Ter rue de l'Hermitage - 35650 Le Rheu

Contacts :

Isabelle ARHANT, Directrice Projets, Développement & Innovation

06 89 22 97 90 - isabelle.arhant@vyv3.fr

Marie TIERCELIN, Adjointe de direction du pôle domicile, Responsable des résidences Ekip'âge

07 84 12 81 65 - marie.tiercelin@vyv3.fr

En savoir plus sur



Gestionnaire de plus de 180 Services de Soins et d'Accompagnement Mutualistes (SSAM), et rassemblant plus de 4 000 collaborateurs, VYV³ Bretagne figure parmi les principaux acteurs de l'Économie Sociale et Solidaire en région. Sa mission : proposer une offre de santé de qualité, innovante et accessible à tous pour répondre aux besoins du plus jeune au plus âgé. Disposant d'un fort maillage territorial sur les 4 départements bretons, VYV³ Bretagne propose une offre diversifiée de services de santé autour de secteurs d'activité tels que : soins de suite et de réadaptation, handicap, personnes âgées, domicile, petite enfance, santé dentaire, santé visuelle, santé auditive et pharmacie.

L'Union territoriale régionale mutualiste VYV³ Bretagne est le fruit du rapprochement voulu par les acteurs mutualistes bretons, à savoir la Mutualité Française Côtes d'Armor (MFCA), la Mutualité Française Ille-et-Vilaine (MFIV) et la Mutualité Française Finistère-Morbihan (MFFM). Le 30 juin 2021, les Assemblées Générales des trois entités ont ainsi validé leur rapprochement pour ne former qu'une seule entreprise sur les 4 départements bretons.

L'adhésion de ces trois Unions mutualistes au groupe VYV, premier groupe français de protection sociale, mutualiste et solidaire, a permis la concrétisation de cette volonté territoriale.

bretagne.vyv3.fr

Le Groupe VYV, Entrepreneur du mieux-vivre

Le Groupe VYV est le 1er acteur mutualiste de santé et de protection sociale en France. Autour de ses trois métiers (Assurance, Soins et accompagnement, Logement), le Groupe VYV développe des offres complètes et personnalisées pour accompagner et protéger tous les individus tout au long de la vie.

Le Groupe VYV œuvre au quotidien pour être utile à tous et à chacun : près de 11 millions de personnes protégées, 69 000 entreprises clientes en santé et en prévoyance, plus de 26 000 collectivités territoriales et 11 ministères et établissements publics à caractère administratif. Acteur engagé, avec près de 45 000 collaborateurs et 10 000 élus, dont près de 2 600 délégués, le Groupe VYV innove et anticipe pour construire une société plus équitable et socialement responsable. Le Groupe VYV porte l'ambition d'être le groupe de référence de la santé et de la protection sociale, en incarnant un projet de performance solidaire pour demain.

VYV³, l'offre de soins et d'accompagnement, est organisée autour des pôles soins, produits et services et accompagnement, et de ses 1 700 établissements et services dans 81 départements.

groupe-vyv.fr